

FCPR

IDINVEST PRIVATE VALUE EUROPE 3



IDINVEST PRIVATE VALUE EUROPE 3



Une stratégie d'investissement dans l'univers des entreprises de taille intermédiaire (ETI) non cotées, principalement situées en Europe et dans l'OCDE, destinée à des investisseurs souhaitant diversifier leur patrimoine.

Ce fonds donne accès à des actifs de capital investissement et de dette privée.
Ce fonds comporte un certain nombre de facteurs de risques, dont notamment :

- Un risque de perte en capital
- Un risque de non liquidité des actifs du fonds
- Un risque lié à la valeur des sociétés du portefeuille au moment des cessions
- Un risque de crédit

Pour plus d'informations concernant les risques liés à un investissement dans le fonds, veuillez vous reporter à l'article 3.2 du règlement.

Investir dans une ETI au travers d'un fonds d'investissement, c'est lui donner les moyens de sa croissance : exporter, développer de nouveaux produits ou services. C'est une stratégie de long terme, peu liquide et dont la durée de placement recommandée est de 8 ans.

Présent dans l'univers du capital investissement depuis plus de 20 ans, Idinvest Partners possède un accès privilégié aux entreprises en croissance du marché européen et de l'OCDE des petites et moyennes capitalisations.

idinvest
PARTNERS Avec 20 ans d'expertise, Idinvest Partners est une plateforme globale de private equity comprenant près de 9 milliards d'euros d'actifs sous gestion à la fin septembre 2017. Idinvest Partners a une connaissance profonde du marché mid-cap européen non coté.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds a pour objectif de financer les opérations de transmission ou de croissance d'entreprises de taille intermédiaire. C'est un programme d'investissement diversifié dans l'univers des sociétés non cotées européennes et de l'OCDE.

Le fonds a vocation à investir en dette privée et dans des stratégies de Private Equity, via des co-investissements et des transactions secondaires.

La co-existence de ces deux stratégies permet d'offrir aux investisseurs une stratégie d'investissement robuste, un déploiement régulier ainsi qu'une grande diversification.

OBJECTIF D'ALLOCATION

Stratégies de Private Equity 40%

Transactions Secondaires :

- Transactions matures sur des portefeuilles diversifiés
- Bonne visibilité sur l'horizon de sortie des sociétés à court terme

Co-investissements aux cotés de fonds de capital transmission :

- Accès direct au capital de sociétés performantes du mid-market européen

Investissements Primaires (à titre accessoire) :

- Accès aux fonds de mid-market de l'OCDE du quartile supérieur
- Expertise locale et sectorielle

Stratégies de dette privée 60%

- Dette Unitranche
- Dette Mezzanine
- Investissements secondaires dans des fonds de dette

Dont un tiers de titres donnant accès au capital (OC, ORA et OBSA)

Afin d'assurer la liquidité et d'honorer les demandes de rachat, une poche de liquidité de 5% environ est prévue.

Dette privée 60%

Idinvest Partners évolue dans un segment de marché dans lequel les entreprises en croissance manquent d'alternatives au prêt bancaire et font donc appel à des fonds d'investissement pour trouver des financements. Le marché européen de la Dette Privée représentait en 2016 près de 8 milliards d'euros.

Les transactions de dette privée sont principalement adossées à des opérations de capital transmission menées par des fonds d'investissement, ayant pour but de financer la croissance (interne ou externe) ou la transmission d'entreprises.

Idinvest Private Value Europe 3 investira en dette dans des sociétés de petite et moyenne taille, en Europe et dans l'OCDE, jugées par les équipes d'investissement d'Idinvest Partners comme rentables, dotées d'un business model solide et d'un potentiel de croissance important dans des opérations de dette unitranche.

Le fonds pourra investir de manière opportuniste dans des opérations de dette mezzanine ou des investissements secondaires dans des fonds.

Un tiers des titres donneront accès au capital des entreprises.

Private equity 40%

Le fonds a pour vocation d'investir indirectement en titres donnant accès au capital d'ETI qui ne sont pas cotées sur un marché réglementé. **Idinvest Private Value Europe 3** achètera des parts de fonds d'investissement ou des portefeuilles de participations auprès d'investisseurs qui souhaitent céder leurs participations avant le terme.

Idinvest Private Value Europe 3 investira dans des transactions matures sur des portefeuilles diversifiés offrant donc une bonne visibilité sur l'horizon de sortie des sociétés à court terme.

Les actifs en portefeuille seront majoritairement composés d'entreprises européennes et de l'OCDE matures, en croissance, actives dans les secteurs de l'industrie et des services. Chaque transaction secondaire comprendra en moyenne une dizaine de sociétés sous-jacentes.

Le fonds pourra réaliser des co-investissements (prise de participation au capital de sociétés européennes en croissance) et des investissements primaires (investissement dans un fonds d'investissement de capital transmission).



*Les allocations mentionnées
constituent des allocations
cibles susceptibles
de varier.*



Durée de vie du fonds

Le fonds est un véhicule constitué pour une durée de 99 ans sauf cas de dissolution anticipée.

Il est ouvert à la souscription à compter de la date d'agrément de l'Autorité des marchés financiers pour des périodes successives de 24 mois ouvertes sur décision d'Idinvest Partners.

Modalités de souscriptions et de rachats

SOUSCRIPTIONS

Les parts sont souscrites sur une base hebdomadaire à la valeur suivante :

- Valeur nominale, soit 100€ par part, pour les parts souscrites entre le 13 mars 2018 et la Date de Constitution ou
- Prochaine Valeur liquidative hebdomadaire pour les parts souscrites à compter de la Date de Constitution.

RACHATS

Traitement des demandes de rachat

Hors cas de force majeure

Deux périodes distinctes

- **Années 1 à 4 (inclusive)** de la vie du fonds : période de blocage qui permettra au fonds de constituer son portefeuille d'investissement. Pas de rachat possible sauf cas de force majeure.

- **À partir de l'année 5** de la vie du fonds : fenêtres de rachat trimestrielles dans la limite de 5% de l'actif net du fonds. Si le fonds dispose de liquidités suffisantes, ce plafond peut être relevé sur décision de la société de gestion.

Les demandes de rachat sont centralisées le dernier jour ouvré à 17 h du 1^{er} mois de chaque trimestre et sont alors effectuées sur la Valeur Liquidative trimestrielle suivante. Les demandes de rachat qui n'auront pas pu être satisfaites lors d'une fenêtre de rachat seront prioritaires sur les nouvelles demandes de rachat dans le cadre de la prochaine fenêtre de rachat.

La société de gestion peut décider de suspendre provisoirement les rachats (maximum 12 mois depuis la date de centralisation suivant la décision de suspension) en cas de rachat posant un problème règlementaire, juridique ou fiscal au fonds ou à ses porteurs de parts ou en cas de force majeure.

Cas de force majeure

Les demandes de rachat résultant d'un cas de force majeure (décès, invalidité, licenciement, départ à la retraite, paiement des frais exigibles dans le cadre d'un contrat en assurance vie ou de capitalisation souscrit auprès d'un porteur de part du fonds) seront assurées par le fonds à tout moment sur la base de la Valeur Liquidative hebdomadaire suivant la demande de rachat (y compris au cours de la période de blocage de 4 ans).

Principales caractéristiques

Ouverture de la période de souscription

- Période de souscription initiale du 13 mars 2018 au 13 mars 2020.
- Période de souscription ultérieure : dates disponibles sur le site internet de la société de gestion www.idinvest.com

Types de parts

- **Parts A** réservées à tous les investisseurs prenant un engagement de souscription initial d'au moins 20.000 euros
- **Parts C** réservées aux sociétés et compagnies d'assurances et mutuelles répondant à la définition de client professionnel au sens de l'article D. 533-11 du Code monétaire et financier, souscrivant en représentation d'unités de compte au sens du 2^{ème} alinéa de l'article L. 131-1 du Code des assurances, de contrats d'assurances sur la vie ou de capitalisation ouverts par leurs clients et prenant un engagement de souscription initial d'au moins 100.000 euros.
- **Parts D** réservées aux établissements financiers (sociétés d'assurances, mutuelles...), répondant à la définition de client professionnel au sens de l'article D. 533-11 du Code monétaire et financier, souscrivant ou pas en représentation d'unités de compte au sens du 2^{ème} alinéa de l'article L. 131-1 du Code des assurances, de contrats d'assurances sur la vie ou de capitalisation ouverts par leurs clients, qui ne perçoivent pas de rétrocession récurrente sur la Commission de Gestion et prenant un engagement de souscription initial d'au moins 100.000 euros.

Durée de vie du fonds : 99 ans

Durée de placement recommandée : 8 ans

Période de blocage des rachats : 4 ans à compter de la Date de Constitution du fonds puis fenêtres de rachat trimestrielles dans la limite en principe de 5% de l'actif net du fonds (sauf cas de force majeure).

Rachats anticipés des parts à la demande des porteurs

- Cas exceptionnel (décès, licenciement, invalidité, etc.) : sur la prochaine Valeur Liquidative hebdomadaire
- Hors cas exceptionnel : autres demandes de rachat après la fin de la Période de blocage sur la base de la Valeur Liquidative trimestrielle suivant la date de centralisation dans le cadre de laquelle la demande de rachat est exécutée.



Principaux frais TTC

Le tableau ci-dessous présente les valeurs maximales que peuvent atteindre les décompositions, entre gestionnaire et distributeur, de ce fonds. Il a été établi sur la base d'une durée de conservation des parts de 8 ans, qui est la durée de placement recommandée.

CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS	TAUX DE FRAIS ANNUELS MOYENS (TFAM) MAXIMUMS	
	TFAM GESTIONNAIRE ET DISTRIBUTEUR MAXIMUM	DONT TFAM DISTRIBUTEUR MAXIMUM
a) Droits d'entrée et de sortie	0,50%	0,50%
b) Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	1,87% pour les parts A et C 0,97% pour les parts D	0,90% pour les parts A et C
c) Frais de constitution	0,06%	n/a
d) Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,04%	n/a
e) Frais de gestion indirects	0,62%	n/a
TOTAL	3,09%	1,40%

Les taux mentionnés ci-dessus sont retenus TTC. la durée de vie du fonds étant de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans (sauf cas de dissolution anticipée visés à l'article 28 du règlement du FCPR), les parts du fonds conservées par un souscripteur plus de huit (8) ans, pourront supporter un niveau plus élevé de frais. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux articles 20 à 25 du règlement du fonds disponible sur le site www.idinvest.com.



Informations : plusieurs documents seront mis à disposition des porteurs de parts pendant la durée de vie du fonds, dont des rapports semestriels et annuels de gestion, ainsi que la composition de l'actif.

Société de gestion : Idinvest Partners

Dépositaire : Société Générale Securities Services

Agrément AMF : le 13 mars 2018, sous le numéro FCR20180002

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée initiale de quatre (4) ans suivant la Date de Constitution du fonds, sauf cas de déblocage anticipé prévu dans le Règlement (article 10.1.1). Passé cette période initiale de quatre (4) ans, les souscripteurs ont la possibilité de demander le rachat de leurs parts tous les trimestres et ces rachats sont honorés dans la limite de cinq (5)% de l'actif net du fonds par trimestre dans les conditions prévues à l'article 10.1.2, sauf cas de déblocage anticipé prévu dans le Règlement (article 10.1.1.).

La durée du placement recommandée est de huit (8) ans comme plus amplement détaillé dans le Règlement (article 3).

Le FCPR est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risque du fonds décrits à la rubrique « Profil de risque » du Règlement.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.



Au 30 juin 2017, les taux d'investissement dans les entreprises éligibles des derniers fonds commun de placement à risques (FCPR) gérés par la Société de Gestion sont les suivants :

FONDS COMMUN DE PLACEMENT À RISQUES (FCPR)	DATE DE CRÉATION	POURCENTAGE DE L'ACTIF ÉLIGIBLE AU 30 JUIN 2017	DATE À LAQUELLE LE FONDS DOIT ATTEINDRE SON QUOTA D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES
FCPR Idivest Strategic Opportunities	29/07/2016	8,68%	31/12/2018

Au 30 juin 2017, les taux d'investissement dans les entreprises éligibles des derniers fonds d'investissement de proximité (FIP) gérés par la Société de Gestion sont les suivants :

FONDS D'INVESTISSEMENT DE PROXIMITÉ (FIP)	DATE DE CRÉATION	POURCENTAGE DE L'ACTIF ÉLIGIBLE AU 30 JUIN 2017	DATE À LAQUELLE LE FONDS DOIT ATTEINDRE SON QUOTA D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES
FIP Entreprises et Régions	1/12/2016	9,3%	31/08/2020

Au 30 juin 2017, les taux d'investissement dans les entreprises éligibles des derniers fonds commun de placement dans l'innovation (FCPI) gérés par la Société de Gestion sont les suivants :

FONDS COMMUN DE PLACEMENT DANS L'INNOVATION (FCPI)	DATE DE CRÉATION	POURCENTAGE DE L'ACTIF ÉLIGIBLE AU 30 JUIN 2017	DATE À LAQUELLE LE FONDS DOIT ATTEINDRE SON QUOTA D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES
Objectif Innovation Patrimoine n°7	20/05/2014	82,2%	31/01/2018
Idivest Patrimoine n°4	20/05/2014	93,8%	31/01/2018
Idivest Patrimoine n°4 IR	14/11/2014	67,4%	31/07/2018
Objectif Innovation Patrimoine n°8	18/05/2015	44,2%	31/01/2019
Idivest Patrimoine n°5	20/05/2015	62,1%	31/01/2019
Idivest Patrimoine 2015	04/11/2015	22,8%	31/07/2019
Objectif Innovation Patrimoine n°9	13/05/2016	11,1%	31/01/2020
Idivest Patrimoine n°6	13/05/2016	15,8%	31/01/2020
Idivest Patrimoine 2016	18/11/2016	5,00%	31/07/2020
Objectif Innovation Patrimoine n°10	17/05/2017	0%	31/01/2021
Idivest Patrimoine n°7	28/04/2017	0%	31/12/2020
Idivest Patrimoine 2017	24/11/2017	0%	31/07/2021

Pour de plus amples renseignements, nos conseillers Allianz sont à votre disposition.

idinvest PARTNERS

117, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris
Tél. : 01 58 18 56 56 - Fax : 01 58 18 56 89

www.idinvest-partners.com

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1.000.000 d'euros
414 735 175 R.C.S Paris - SG agréée par l'AMF n° 97-123

Allianz **Banque**

Allianz Banque
Société anonyme au capital de 92.252.768,19€
572 199 461 RCS Nanterre - FR 65 572 199 461
Etablissement de crédit agréé par l'ACPR
Intermédiaire d'assurance - N° ORIAS 07 033 258
1, cours Michelet - CS 30051 - 92 076 Paris La Défense Cedex

www.allianzbanque.fr

Allianz

Allianz Vie
Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 643.054.425 €
1, cours Michelet - CS 30051
92 076 Paris La Défense Cedex
340 234 962 RCS Nanterre

www.allianz.fr